

**FR**

***Comité économique et social européen***

**6e FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DES BALKANS OCCIDENTAUX**

Sarajevo, les 10 et 11 juillet 2017

**DÉCLARATION FINALE**

1. Le Comité économique et social européen (CESE), représentant les composantes économiques et sociales de la société civile organisée de l’Union européenne (UE)[[1]](#footnote-2), a organisé son sixième forum de la société civile des Balkans occidentaux avec le soutien de la Commission européenne. Ce forum a rassemblé des représentants des syndicats, des employeurs et d’autres organisations de la société civile des Balkans occidentaux, des membres du CESE, des représentants des gouvernements des Balkans occidentaux, ainsi que des institutions européennes et internationales.
2. Cette année, le forum s’est tenu symboliquement dans la ville de Sarajevo, le jour de la commémoration des événements tragiques survenus il y a vingt-deux ans à Srebrenica. Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes.
3. Les grands thèmes ci-après ont été abordés lors du forum: le bilan et les perspectives des relations entre l’UE et les Balkans occidentaux, le rôle des organisations de la société civile (OSC) dans la promotion de la croissance durable et de l’emploi, la migration, la liberté d’expression et les médias, et enfin les droits et l’émancipation des femmes dans les Balkans occidentaux.

Les participants au forum ont adopté la déclaration suivante:

*Concernant le bilan et les perspectives des relations entre l’UE et les Balkans occidentaux:*

Les participants:

1. se félicitent des progrès réalisés par la plupart des pays de la région sur la voie de leur adhésion à l’Union européenne depuis le dernier forum organisé à Belgrade en juin 2015: le Monténégro et la Serbie ont ouvert et provisoirement clôturé plusieurs nouveaux chapitres; l’Albanie a poursuivi les réformes nécessaires en vue d’entamer des négociations d’adhésion à l’UE dans le courant de cette année; la Bosnie-Herzégovine a continué de mettre en œuvre des réformes qui devraient à terme lui permettre d’obtenir le statut de pays candidat à l’adhésion à l’UE; et le Kosovo a commencé à mettre en œuvre l’accord de stabilisation et d’association;
2. se déclarent satisfaits que les crises politiques de longue date dans l’ancienne République yougoslave de Macédoine semblent s’être apaisées et demandent au Conseil de donner suite à la recommandation de la Commission européenne d’ouvrir des négociations d’adhésion avec ce pays dès que les conditions requises seront remplies;
3. sont convaincus qu’une perspective claire concernant l’adhésion est essentielle pour la stabilité de la région et forment le vœu que l’élargissement demeure l’une des priorités de l’UE en dépit des multiples défis auxquels celle-ci est actuellement confrontée;
4. se déclarent vivement préoccupés par le rétrécissement de l’espace réservé à la société civile dans un nombre grandissant de pays des Balkans occidentaux; notent que l’UE et ses États membres se sont engagés à promouvoir un espace dévolu à la société civile et à intensifier le soutien apporté au renforcement des capacités des OSC afin qu’elles puissent davantage faire entendre leur voix dans le processus de développement et pour faire progresser le dialogue politique, social et économique;
5. soulignent la nécessité d’une politique d’élargissement de l’Union qui mette l’accent sur la démocratisation, l’état de droit, la coopération intrarégionale et l’instauration d’un climat de confiance, ainsi que sur une approche plus structurée et systématique sur le plan de la participation de la société civile; invitent l’UE et ses États membres à adopter des approches plus claires et plus cohérentes, et à prendre des mesures concrètes pour protéger et étendre l’espace dont dispose la société civile et pour apporter des avantages concrets aux citoyens des pays des Balkans occidentaux;
6. se déclarent préoccupés par la place de plus en plus prépondérante occupée par des acteurs extérieurs dans cette région stratégique sur le plan géopolitique;
7. demandent que des ressources financières supplémentaires soient rendues disponibles pour atténuer les difficultés sociales liées à la transformation de la région;
8. invitent les institutions et les États membres de l’UE à associer régulièrement des représentants des pays des Balkans occidentaux aux sommets de l’Union européenne, afin de prouver que celle-ci considère cette région comme faisant partie de son avenir.

*Concernant le rôle des partenaires sociaux et des autres OSC dans la promotion de la croissance durable et de l’emploi:*

Les participants:

1. se réjouissent que l’on puisse observer des signes de reprise économique dans la plupart des pays de la région; soulignent à nouveau la nécessité, pour les pouvoirs publics, d’insister davantage sur les réformes de fond dès le début du processus d’élargissement, en étroite coopération avec les partenaires économiques et sociaux; insistent sur la nécessité que les pays des Balkans occidentaux et l’UE veillent à une utilisation efficace des programmes déployés par l’Union pour soutenir la compétitivité et promouvoir la croissance économique, tels qu’Horizon 2020 et le programme COSME pour les PME;
2. accueillent favorablement le dialogue économique et financier entre l’UE et les pays des Balkans occidentaux et plaident pour une participation accrue des partenaires sociaux et des autres OSC à l’élaboration des programmes de réforme économique et des conclusions conjointes formulant des recommandations spécifiques pour chaque pays de la région;
3. invitent les gouvernements de la région à investir dans des approches complémentaires des politiques économiques classiques (économie circulaire, économie sociale, intégration des objectifs de développement durable), afin de stimuler la croissance et l’emploi d’un point de vue global;
4. considèrent qu’il est de la plus haute importance de renforcer le dialogue social et civil dans les pays des Balkans occidentaux et encouragent la Commission européenne à faciliter encore l’accès des partenaires sociaux et des autres organisations de la société civile à l’instrument d’aide de préadhésion (IAP);
5. rappellent que le dialogue social et civil est essentiel au développement économique des pays des Balkans occidentaux et de l’UE; demandent que les partenaires sociaux et d’autres OSC soient associés à un stade précoce des travaux d’élaboration de la législation et à des consultations régulières des conseils économiques et sociaux concernant les nouvelles propositions législatives;
6. encouragent les partenaires sociaux des pays des Balkans occidentaux à approfondir également leurs relations au niveau régional;
7. invitent les gouvernements à respecter et à garantir le respect du droit du travail, ainsi qu’à améliorer le dialogue social tripartite; soulignent que le dialogue social a vu son efficacité émoussée par de mauvaises performances économiques et une croissance atone, ce qui a poussé les parties à adopter des postures défensives; font valoir que la cohésion sociale exige des politiques économiques favorables à l’emploi et des mesures qui garantissent la viabilité des réseaux de protection sociale.

*Concernant le rôle de la société civile en matière de migration dans les Balkans occidentaux:*

Les participants:

1. reconnaissent les efforts et les ressources considérables que certains pays de la région ont investis pour gérer les crises des réfugiés et fournir l’assistance nécessaire et un abri aux milliers de réfugiés traversant leur territoire et/ou y demeurant, conformément à la convention de Genève;
2. soulignent que les pays des Balkans occidentaux doivent légiférer à la fois sur l’asile et sur la migration de manière à assurer un système d’asile viable et des procédures efficaces pour l’enregistrement, la protection, l’intégration et la réadmission des migrants;
3. apprécient le rôle important tenu par la société civile dans la crise des réfugiés, notamment pour ce qui est d’apporter une aide humanitaire et un soutien psycho-social; soulignent que l’on pourrait encore améliorer la coopération et la coordination entre les OSC et avec les gouvernements;
4. insistent sur l’importance de la coopération régionale entre les OSC spécialisées dans la question des migrants et des réfugiés afin qu’elles échangent leurs bonnes pratiques dans leurs domaines d’expertise respectifs et aux fins de la lutte contre la xénophobie; font valoir qu’il y aurait lieu d’inviter des OSC des Balkans occidentaux à participer à des débats sur les réfugiés et la migration organisés au niveau de l’UE;
5. encouragent les pouvoirs publics à associer les OSC, et notamment les partenaires sociaux, à l’élaboration de politiques d’intégration viables à long terme, recouvrant l’évaluation et la reconnaissance des compétences, l’éducation et la formation, y compris des cours d’éducation civique et de langues, ainsi que l’accès au marché du travail, à appliquer dès que possible dès lors que l’on s’attend à un résultat positif de la procédure d’asile;
6. soulignent que les gouvernements devraient concevoir des stratégies d’information qui cibleraient en particulier les jeunes et les informeraient de la politique migratoire de l’UE et des conséquences de la migration irrégulière; insistent sur la nécessité pour les gouvernements de mettre en place des accords de coopération avec les États membres de l’UE concernant les possibilités d’emploi saisonnier et d’investir davantage dans les programmes d’enseignement et de formation professionnels postsecondaires, en particulier ceux destinés aux jeunes;
7. mettent en exergue la spécificité de la région des Balkans occidentaux pour ce qui est du dépeuplement dû aux migrations intrarégionales et à l’émigration vers l’UE, notamment chez les jeunes, ce qui a une incidence significative sur la démographie et la société dans ces pays, et donc sur le contexte et les perspectives socio-économiques qu’on y rencontre;
8. relèvent en particulier l’importance du dépeuplement rural dans les pays des Balkans occidentaux, où un nombre croissant de personnes s’installent dans les villes pour trouver un emploi et bénéficier d’infrastructures plus adaptées en matière de santé et d’éducation; soulignent que les gouvernements devraient accorder la priorité au développement des zones rurales et à la création de possibilités d’emploi, en particulier à destination des jeunes vivant dans ces territoires;
9. mettent en avant la nécessité d’une meilleure collecte de données statistiques pertinentes en lien avec la migration afin d’améliorer le suivi et l’évaluation dans ce domaine;
10. invitent la Commission à simplifier les modalités d’accès à l’instrument d’aide de préadhésion pour le développement rural (IPARD), qui demeure la principale source d’assistance financière pour les zones rurales des Balkans occidentaux.

*Concernant la liberté d’expression et les médias dans les Balkans occidentaux:*

Les participants:

1. soulignent que la liberté d’expression et de la presse sont des conditions préalables à l’établissement de démocraties solides et au développement d’une société civile dynamique; insistent sur l’importance pour la société civile de faire entendre sa voix et d’assumer un rôle moteur en dénonçant l’évolution négative observée dans la région en matière de liberté d’expression, comme par exemple les pressions politiques exercées sur les médias;
2. dénoncent les pressions directes et indirectes qui sont exercées sur les médias, notamment les attaques toujours plus nombreuses, les campagnes de dénigrement, la diffamation à l’encontre des médias d’investigation, les crimes de haine et les procès en diffamation contre des journalistes; soulignent que les gouvernements devraient condamner toute attaque violente et réagir le cas échéant;
3. font valoir que l’indépendance des radiodiffuseurs de service public devrait être renforcée et qu’il conviendrait de mettre un terme aux liens de dépendance et de propriété opaques des médias, à l’immense majorité des aides publiques et/ou des publicités passées par l’État pour financer les médias, ainsi qu’à la distribution arbitraire de ces subsides;
4. mettent en exergue le rôle important joué par les médias dans la prévention et le règlement des conflits et soulignent que les organismes publics de radiodiffusion devraient assumer un rôle de chef de file dans la promotion de la tolérance, de la compréhension et du respect mutuel et contribuer de manière constructive à la paix au sein de la société;
5. insistent sur le rôle important que joue le journalisme d’investigation dans la lutte contre la corruption;
6. considèrent que tous les journalistes et les éditeurs, ainsi que les propriétaires de médias, devraient respecter les normes nationales et internationales en vigueur et les codes de conduite du journalisme;
7. soulignent que le faible niveau de la protection sociale et des conditions de travail des journalistes représentent une forme directe de pression qui alimente la progression de l’autocensure, fait obstacle à un journalisme de qualité et indépendant, et favorise en lieu et place l’extension du modèle du tabloïd; insistent sur l’importance cruciale des syndicats de journalistes et du droit du travail pour atténuer ces problèmes; invitent les pouvoirs publics et les institutions européennes à renforcer les capacités des associations et syndicats de journalistes professionnels, ainsi que des organismes d’autorégulation;
8. soulignent que les médiateurs peuvent apporter une contribution de première importance par leurs travaux dans le domaine des droits fondamentaux, notamment en matière de liberté d’expression et de médias;
9. demandent une nouvelle fois à la Commission de prévoir une augmentation substantielle de l’aide financière, en recourant notamment à des projets au titre du mécanisme en faveur de la société civile visant à soutenir le professionnalisme et l’indépendance des médias, ainsi que les activités de mise en réseau.

*Concernant les droits et l’émancipation des femmes dans l’UE et dans les Balkans occidentaux:*

Les participants:

1. soulignent les défis communs auxquels font face l’UE et les Balkans occidentaux en ce qui concerne les inégalités entre les hommes et les femmes: le phénomène répandu des violences domestiques, les opportunités limitées sur le marché du travail, le harcèlement et les violences sur le lieu de travail, les écarts de salaire et de pension entre les femmes et les hommes, les droits en matière de procréation et de maternité, ou encore les possibilités inégales de participation à des activités politiques de haut niveau (en dépit des objectifs ciblés qui ont été fixés);
2. mettent l’accent sur le fait que les tendances sur les marchés du travail de la région révèlent des taux élevés d’inactivité chez les femmes; invitent instamment les gouvernements à apporter un soutien permettant de garantir une progression des taux d’emploi des femmes au cours du processus d’élargissement;
3. demandent aux gouvernements d’assurer un contrôle plus rigoureux et une mise en œuvre plus cohérente de la législation en vigueur en matière d’égalité des sexes et de mener des campagnes de sensibilisation publiques; soulignent qu’il importe d’établir des mécanismes de financement durables pour traiter et combattre concrètement les inégalités entre hommes et femmes; font valoir que les OSC œuvrant à la promotion et à la protection des droits des femmes devraient être reconnues comme des partenaires importants dans la conduite de réformes globales et systématiques visant à assurer l’égalité des femmes et des hommes dans la pratique;
4. soulignent que tous les acteurs doivent continuer à promouvoir et à renforcer le rôle des femmes et des jeunes filles en tant qu’actrices du changement pour avancer vers des sociétés pacifiques et inclusives, notamment dans le cadre de la prévention des conflits, de la médiation, de la consolidation de la paix et du relèvement après un conflit;
5. insistent sur l’importance d’une représentation équilibrée des deux sexes dans les organes décisionnels et les conseils d’administration des entreprises et sur la nécessité d’accroître les niveaux d’entrepreneuriat féminin;
6. soulignent l’importance d’une collecte adéquate de données statistiques pertinentes, de l’évaluation et de l’obligation de rendre compte, ainsi que la nécessité d’analyser tous les financements sous l’angle de la dimension du genre;
7. relèvent que les violences à l’encontre des femmes ne sont le plus souvent pas reconnues comme telles: souvent, les auteurs ne font pas l’objet de poursuites ou de condamnations appropriées et les victimes sont peu soutenues; insistent sur la compréhension souvent insuffisante ou l’absence de réaction des institutions qui devraient offrir une protection et sur le fait qu’une assistance juridique gratuite n’est pas toujours disponible;
8. font valoir qu’il convient de mener une action de sensibilisation, de renforcer la prévention des violences et de mettre en œuvre la convention d’Istanbul – dont l’un des objectifs est d’assurer la fourniture de services spécialisés en nombre suffisant, notamment des abris et des lignes d’assistance pour les victimes –, en particulier pour ce qui concerne le financement de refuges gérés par des OSC;
9. encouragent la Commission à inclure l’égalité entre les femmes et les hommes parmi les principales priorités dans les négociations d’adhésion à l’UE menées avec les pays des Balkans occidentaux;
10. soulignent la nécessité de mener une action de sensibilisation par le canal des médias, de campagnes publiques et des programmes d’enseignement afin d’éliminer les stéréotypes de genre et de promouvoir la participation active des femmes dans tous les secteurs de la vie; font valoir que les annonces de recrutement devraient être rédigées dans un langage valable pour les deux sexes.

Les participants:

1. demandent au CESE de transmettre la présente déclaration finale aux gouvernements de la région, aux institutions européennes, au Conseil de coopération régionale, à l’Organisation internationale du travail et au Conseil de l’Europe.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Conformément à la terminologie établie du CESE, les expressions «société civile» et «organisations de la société civile» incluent, aux fins de la présente déclaration, les partenaires sociaux (c’est-à-dire les employeurs et les syndicats) et tous les autres acteurs non étatiques. [↑](#footnote-ref-2)